



**FOOTGOLF FRANCE**  
Association Française de FootGolf

---

**PROCES VERBAL  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2017  
30 JANVIER 2019**

---

L'an deux mille dix neuf

Et le mercredi 30 janvier

A 18 heures 03,

Au siège de l'association (45/47 rue Paul Bert - 92100 Boulogne-Billancourt)

Les membres de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DE FOOTGOLF se sont réunis en Assemblée générale ordinaire afin de clôturer l'exercice de l'an deux mille dix-sept.

Monsieur Ivan SUBILEAU, actuel Secrétaire Général de l'association, est désigné Président de séance.

Une feuille de présence est signée en début de séance par les membres présents de l'Assemblée générale.

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée et met à disposition des membres :

- Un exemplaire de la convocation de l'Assemblée ;
- Le projet de texte des résolutions soumises à l'Assemblée ;
- La feuille de présence certifiée exacte ;
- Les statuts actuels de l'Association Française de FootGolf ;
- Le rapport d'activité de l'Association Française de FootGolf ;
- Les comptes annuels de l'Association Française de FootGolf au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- L'arrêté des comptes pour l'année 2017.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2016 ;**
- 2. Présentation du rapport du Président sur 2017 ;**
- 3. Approbation des comptes clos de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et affectation du résultat ;**
- 4. Quitus aux membres du comité directeur pour l'année 2017 ;**
- 5. Approbation du budget de fonctionnement 2018 ;**
- 6. Fixation de la date de l'Assemblée Générale 2018 ;**
- 7. Questions diverses.**



**FOOTGOLF FRANCE**  
Association Française de FootGolf

Le Président de séance donne la parole aux membres de l'Assemblée désirant la prendre. Des observations sont échangées et des explications complémentaires sont fournies.

\* \* \*

Après discussion et échanges de vues, et plus personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes :

***RESOLUTION 1 - APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2016***

L'Assemblée générale adopte le procès-verbal de l'assemblée générale de l'an deux mille seize.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.**

***RESOLUTION 2 - APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017 ET AFFECTATION DU RESULTAT***

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance et entendu le rapport oral du président sur la situation morale et financière de l'activité pour l'exercice 2017, approuve ledit rapport et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017 faisant apparaître un résultat bénéficiaire de 17 110 €. L'assemblée générale confirme l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2017 au compte report à nouveau.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.**

***RESOLUTION 3 - QUITUS AUX MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR POUR L'ANNEE 2017***

L'assemblée générale donne aux membres du Comité directeurs de l'association quitus entier et sans réserve de leur gestion au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.**

***RESOLUTION 4 - APPROBATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE 2018***

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du budget de fonctionnement présenté, approuve ledit budget pour l'année deux mille dix-huit.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.**

***RESOLUTION 5 - FIXATION DE LA DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE POUR L'ANNEE 2018***

Sur proposition du Comité directeurs l'assemblée générale fixe la date de la prochaine assemblée générale ordinaire au mardi 25 juin 2019.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres.**



**FOOTGOLF FRANCE**  
Association Française de FootGolf

\* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance de l'Assemblée générale.

Le Président de séance

**Monsieur Ivan SUBILEAU**  
Secrétaire Général